

CONDITIONS GÉNÉRALES

Groupes & séminaires

Hébergement :

Le client doit soumettre une liste nominative des participants, appelée rooming list, par écrit, au plus tard 15 jours avant la date d'arrivée. Cette liste doit inclure au minima le prénom, nom de famille, l'adresse e-mail de chaque participant, en option l'adresse postale complète et le numéro de téléphone. Les chambres réservées seront disponibles à partir de 15h00 le jour d'arrivée. Les chambres doivent être libérées avant 12h00 le jour du départ.

Toutes les chambres et suites sont désignées comme "non-fumeur". En cas de non-respect de cette politique, des frais seront facturés.

Salles de conférences :

L'attribution des salles sera effectuée par l'établissement 10 jours avant l'arrivée. Le nombre total de participants est le critère principal pour le choix des salles. L'établissement se réserve le droit d'apporter des modifications ultérieures à l'attribution des salles.

Les salles et les espaces événementiels sont accessibles pour la journée complète de 8h00 à 17h00, ainsi que pour les demi-journées de 8h00 à 12h00 ou de 13h00 à 17h00. Après la fin de l'événement, la salle doit être libérée afin que le personnel puisse y accéder. Des horaires d'accès spéciaux peuvent être convenus préalablement.

Nombre de participants et prestations :

Le nombre de participants et les prestations choisis doivent nous être communiqués au plus tard 15 jours avant l'événement. Passé ce délai, l'établissement se réserve le droit de procéder à une sélection.

Modification :

Si le client souhaite modifier le nombre de participants à l'événement, il doit en informer l'établissement par écrit avant la date d'arrivée.

Toute diminution du nombre de participants, notamment pour l'hébergement, les repas et les réunions, ainsi que tout changement de date pour la réunion ou le séminaire, seront considérés comme une annulation et seront soumis à l'article "Annulation". La modification d'un forfait entraînera une offre tarifaire personnalisée.

Annulation :

En cas d'annulation totale ou partielle (diminution du nombre de participants ou de la durée de l'événement), des frais d'annulation correspondant à un pourcentage du montant contractuel seront facturés au client. Ce pourcentage varie en fonction de la date d'annulation, selon la grille ci-dessous. Toute annulation doit être effectuée par écrit.

1. Pour les réservations de 1 à 4 chambres/participants, les séminaires seuls et les locations de salle :

- Annulation effectuée moins de 48 heures avant l'arrivée prévue : le montant total (100%) sera facturé.

2. Pour les réservations de 5 à 14 chambres/participants, les séminaires seuls et les locations de salle :

- Annulation effectuée moins de 15 jours avant l'arrivée prévue : le montant total (100%) sera facturé.

3. Pour les réservations de plus de 15 chambres/participants, les séminaires seuls et les locations de salle :

- Annulation effectuée moins de 30 jours avant l'arrivée prévue : 50% du montant total sera facturé.

- Annulation effectuée moins de 15 jours avant l'arrivée prévue : le montant total (100%) sera facturé.

Prix :

Les prix des produits ou services sont affichés en francs suisses et sont sujets à modification sans préavis.

Facture et paiement :

Tous les frais supplémentaires (minibar, blanchisserie, soins, etc.) ou autres prestations demandées par les participants, en plus des

services inclus dans le contrat, doivent être réglés par eux sur place avant leur départ, sauf indication contraire. En cas de non-paiement, ces frais seront facturés à l'organisateur/société qui est solidairement responsable du paiement.

Les services non consommés dans le cadre d'un forfait ne peuvent pas donner lieu à une réduction du prix.

Nos factures sont payables dès réception, conformément aux délais indiqués. Le paiement doit être effectué en francs suisses (CHF). En cas de retard de paiement, le client s'expose à des pénalités de retard calculées au taux d'intérêt légal sur le montant figurant sur la facture. Des frais de CHF 15.- seront appliqués pour les copies ou des modifications ultérieures des données de la facture.

Réservation de groupe dans nos restaurants :

Pour les groupes de plus de 10 personnes, nous veillerons à attribuer plusieurs tables en parallèles ou rapprochées en fonction de la disponibilité de l'espace.

Pour vous offrir le meilleur service possible et faciliter la préparation de vos commandes, nous vous invitons à nous transmettre à l'avance votre sélection de vins.

Veillez noter que pour des raisons de gestion administrative, une seule facture sera émise pour l'ensemble du groupe. Les paiements individuels ne sont pas acceptés.

En cas d'annulation de votre réservation dans nos restaurants moins de 72 heures avant l'heure prévue d'arrivée, des frais d'annulation pourront être facturés. Le montant de ces frais peut varier en fonction de la taille du groupe et des ressources nécessaires pour préparer votre réservation. Toute annulation doit être effectuée par écrit.

Bar :

Afin de mieux gérer notre capacité d'accueil, nous informons notre aimable clientèle que l'accès au bar pour les groupes est possible uniquement sur réservation et pendant nos horaires d'ouverture régulières. Pour toute demande d'accès en dehors de ces horaires, veuillez nous contacter au préalable.

Les Bains & Wellness :

Les massages et les soins réservés et non annulés au moins 24 heures à l'avance seront facturés à 100 % de leur valeur. Il est recommandé à toutes les personnes ayant des antécédents cardio-vasculaires et aux femmes enceintes de consulter leur médecin traitant avant d'accéder à nos installations. Les enfants de 4 ans et plus sont autorisés à utiliser les bains, à condition de présenter une pièce d'identité, et doivent être accompagnés d'un adulte. Les soins sont accessibles à partir de 16 ans révolus.

Responsabilité :

Le client est tenu responsable de tous les dommages causés par lui-même, les participants ou les invités de l'événement, ainsi que de toute disparition constatée dans les installations et le matériel de l'hôtel. De même, le client est responsable des dommages causés aux autres clients, tant sur le plan personnel que matériel. L'hôtel décline toute responsabilité pour les dommages de toute nature (vol, dégradation, incendie, etc.) affectant les biens personnels apportés par le client ou les participants, où qu'ils soient entreposés. Le client est donc tenu de veiller à la sécurité de ses biens et équipements personnels.

Modifications des Conditions Générales :

Les Bains de Lavey SA se réserve le droit de modifier les présentes CGV à tout moment. Les modifications seront applicables à toutes les commandes / réservations passées.

For :

La compétence exclusive revient à Lavey-Morcles